



Parc national
des Calanques

La Calanquaise

Lettre d'information du Parc national
n° 10 • Hors-série

Ensemble,
les Calanques en action

Numéro spécial
sur le plan d'action
2017 - 2021
du Parc national



Une nouvelle feuille de route pour le territoire des Calanques

A peine ses 5 premières bougies soufflées, le Parc national des Calanques s'est doté d'un plan d'action pour les 5 prochaines années. Fruit d'un travail concerté, ce document fixe des objectifs communs aux acteurs du territoire et décline les actions à mener d'ici 2021. Il s'articule autour de 3 axes stratégiques.



p 4 **Axe stratégique 1 : Un patrimoine d'avenir de l'humanité**

Un agent du Parc national au travail pour renforcer les effectifs d'Astragale de Marseille. Protéger le patrimoine naturel : une mission qui constitue la raison d'être du Parc national !



p 7 **Axe stratégique 2: La nature à partager**

Des visiteurs toujours plus nombreux et un défi pour le Parc national des Calanques : continuer d'accueillir mais mieux et tout en préservant des patrimoines fragiles.

p10

Axe stratégique 3 : Tous responsables et solidaires

Le Parc national est plus fort quand les habitants de la métropole s'impliquent, comme ici lors d'une opération de nettoyage organisée par le jeune collectif Clean My Calanques le 9 décembre 2017.





Un nouveau cap

En novembre 2017, le Parc national des Calanques a adopté le plan qui guidera son action pour les 5 prochaines années. Fruit d'un travail concerté avec les collectivités et les partenaires, ce plan d'action est à la fois ambitieux et réaliste.

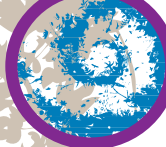
Ambitieux, car nous le devons. Notre territoire regorge de trésors qui sont au fondement de l'identité et de l'attractivité de la métropole Aix-Marseille Provence. Les patrimoines des Calanques constituent un bien d'avenir pour l'humanité. Considérez l'herbier de Posidonie. Outre ses fonctions écologiques irremplaçables, cet écosystème permettra de capturer, à surface égale, plus de carbone qu'une forêt tropicale : une véritable assurance-vie face au réchauffement climatique ! Les inestimables ressources des Calanques restent cependant fragiles... Le risque incendie, les pollutions, la surexploitation sont autant de menaces avérées et appellent à la vigilance et à l'action.

Réaliste, car nous pouvons atteindre nos objectifs. Les Calanques sont une terre de passions et il existe chez tous les acteurs en présence un fort attachement au territoire. Ceci est notre force en commun. Et c'est bien cette force que le plan d'action entend libérer, dans une logique de partenariat.

Le plan d'action 2017-2021 n'est pas celui de l'établissement du Parc national mais bien celui du territoire de tous les acteurs en présence. Sa réussite dépendra du fait qu'il soit suffisamment partagé et collectivement mis en œuvre.

Les échéances de ce plan d'action coïncident enfin avec celles qui mettront notre métropole au centre de l'attention internationale : l'accueil du Congrès mondial de l'Union pour la conservation de la Nature en 2020, puis les Jeux Olympiques en 2024. Les regards du monde entier se tourneront alors vers nous, vers une métropole forte de son patrimoine naturel.

Didier Réault
Président du conseil d'administration
du Parc national des Calanques



- 2 Arrêt sur images
- 3 Edito
- 4 > 6 Axe stratégique n°1 :
Un patrimoine d'avenir
pour l'humanité
- 7 > 9 Axe stratégique n°2 :
La nature à partager
- 10 > 12 Axe stratégique n°3 :
Tous responsables
et solidaires
- 13 À la loupe :
LIFE habitats Calanques
- 14 > 15 Le coin des minots
- 16 L'écho des Calanques

Avec le soutien du



La Calanquaise : lettre d'information du Parc national des Calanques téléchargeable sur le site www.calanques-parcnational.fr • Directeur de la publication : François Bland • Coordination : Zacharie Bruyas • Rédaction : Zacharie Bruyas et Marie-Anaïs Lien • Conception graphique et mise en page : Desiderata • Illustrations : Boraldes (Vincent Desplanche et Alban Larousse) • Photos : Parc national des Calanques, à l'exception de celles où figurent un copyright • Photo de couverture : La Nature © Julien Amic/GECEM • Impression : Vu Impression • Contact : Parc national des Calanques - 141, avenue du Prado - Bât. A - 13008 Marseille • Courriel : contact@calanques-parcnational.fr • Site : www.calanques-parcnational.fr • Dépôt légal : janvier 2018 - ISSN : 2263-3154 • Ce magazine est imprimé sur du papier recyclé • Ne pas jeter sur la voie publique





Les **hotspot** désignent des zones géographiques à la fois très riches en biodiversité et soumises à de fortes pressions. Il en existe 34 à travers le monde.

Un patrimoine d'avenir pour l'humanité

Le Parc national des Calanques est classé parmi les *hotspot** mondiaux de biodiversité. Cette position lui confère une responsabilité importante vis-à-vis des générations actuelles et futures. Les Calanques regorgent aussi de trésors culturels et de paysages grandioses. Pour préserver toutes ces richesses, il faudra d'ici 2021 mettre en œuvre des réponses concrètes à des menaces nombreuses : pollution, urbanisation, risque incendie, piétinement de la flore...

Le Parc national des Calanques est classé parmi les *hotspot** mondiaux de biodiversité. Cette position lui confère une responsabilité importante vis-à-vis des

2012-2017 : le chemin parcouru

Les actions de demain se nourrissent des efforts déployés par le passé ... Depuis sa création en 2012, le Parc national a retrouvé ses manches pour protéger ses patrimoines naturel, culturel et paysager. Retour sur quelques éléments forts

Connaître et suivre la biodiversité

Protéger la biodiversité, c'est avant tout la connaître pour savoir comment elle se porte et évolue afin d'apporter des solutions qui conviennent au territoire. Depuis 2012, les agents du Parc national ont suivi un vingtaine d'espèces emblématiques ou menacées. Les connaissances produites permettent ensuite d'adopter des mesures de gestion adaptées, telle la fermeture temporaire de certains sites d'escalade quand la préservation d'oiseaux nicheurs l'impose.

Protéger la ressource halieutique

La création en 2012 du Parc national a instauré sept zones interdites à la pêche. Impopulaires parmi les pêcheurs lors de leur mise en place, ces zones permettent pourtant de préserver et restaurer la ressource halieutique... et donc de pérenniser la pratique de la pêche ! Le suivi scientifique, que le Parc national réalise avec les pêcheurs, montre des résultats très efficaces en termes de restauration des populations de poissons et de coraux.

Protéger les paysages

Le Parc national des Calanques a adopté en 2016 son Plan de Paysage. Cette démarche co-construite a mobilisé plus de 200 partenaires sur plus de 2 ans ! Elle a donné lieu à la publication d'un ouvrage de référence qui détaille les objectifs communs aux acteurs du territoire en matière de protection, de gestion et d'aménagement des paysages. Ces objectifs sont assortis de proposition d'actions •

Cap sur 2021 : les actions phares

La feuille de route 2017-2021 contient un ensemble d'actions qui participera à protéger le territoire et ses richesses. Zoom sur 5 actions phares qui devront être mises en œuvre par le Parc national et ses partenaires.



1

Protection de la flore littorale

La flore littorale des Calanques est un patrimoine unique. Les espèces qui la composent se sont adaptées à des conditions extrêmes : aridité, vent, sel... Ce bijou d'évolution est cependant menacé, notamment par le piétinement des personnes qui fréquentent le littoral. Dans le cadre du projet européen LIFE, des sentiers vont être aménagés pour canaliser la fréquentation. Les visiteurs ne commettront plus de faux pas !

2

Réduire les pollutions en mer

Altéo s'est engagé à mettre en place une station de traitement complémentaire de ses effluents industriels. Ces derniers seront alors aux normes nationales et internationales. Le Parc national des Calanques suivra le dossier de près pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de cette disposition qu'il a demandé et atteindre l'objectif de zéro rejet polluant en mer.

3

Interface ville-nature

Les espaces situés à proximité des limites du cœur de Parc national vont bénéficier d'une attention particulière. C'est notamment le cas du quartier de la Cayolle, où des aménagements seront réalisés afin de renforcer la qualité paysagère de ces espaces d'interface ville / nature et d'améliorer la qualité du cadre de vie des habitants.

4

Expo d'exception !

Parce que protéger c'est aussi faire connaître, le Parc national organisera début 2019 une exposition exceptionnelle intitulée « **Plongée au cœur des canyons** ». Cet événement permettra de révéler au plus grand nombre les secrets de l'incroyable biodiversité des canyons sous-marins.

5

Risque incendie

Le cœur du massif des Calanques est très exposé au risque incendie. Collectivités, pompiers, forestiers et le Parc national ont ainsi défini une stratégie de prévention des feux de forêts. Celle-ci préconise notamment une coupe de combustible au niveau de la route de la Gineste. Sur ce secteur, le recours au pastoralisme comme mesure d'entretien est envisagé.





Célia Pastorelli

Thierry Tatoni

Interview croisée : Rencontre de deux acteurs côtoyant au quotidien les patrimoines exceptionnels du Parc national

Garde-monitrice du Parc national, Célia Pastorelli arpente chaque jour le territoire des Calanques. Directeur de l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale (IMBE), Thierry Tatoni étudie l'impact des perturbations humaines et non-humaines sur la dynamique de la végétation et de la biodiversité en Méditerranée.

Le plan d'action 2017-2021 reconnaît les richesses du Parc national des Calanques comme un bien commun de l'humanité. Qu'est-ce qui fait la spécificité du patrimoine des Calanques ?

Thierry Tatoni : Sa biodiversité. Comme le territoire est l'endroit où il pleut le moins en France, on pourrait s'attendre à ce que ce soit handicapant, mais non : la flore et la faune se sont adaptées. On retrouve des espèces qu'on ne trouve nulle part ailleurs et très rares, comme l'Astragale de Marseille sur le littoral ou la sabline de Provence dans les éboulis. Ses paysages sont également particuliers : les falaises soubeyranes sont les plus hautes d'Europe, le Bec de l'aigle est un bout laissé par la Corse quand celle-ci s'est détachée du continent... Les Calanques sont remarquables sur les plans géologique et géomorphologique.

Célia Pastorelli : C'est ce lien si fort entre les patrimoines naturel, géologique et paysager, très riches, qui ont fait naître un patrimoine culturel tout aussi riche et diversifié : l'escalade avec les falaises littorales, la plongée avec les paysages et la faune sous-marine... Pourtant, dans ce contexte péri-urbain et sur-fréquenté, la majeure partie des visiteurs et usagers sous-estime le niveau de biodiversité et méconnaît les richesses terrestres et sous-marines.

Le plan d'action reconnaît par ailleurs l'urgence de protéger les patrimoines. En quoi ces derniers sont-ils menacés ?

C.P. : Certains patrimoines sont

effectivement fragiles ou fragilisés par des facteurs anthropiques. Prenons la flore littorale, dégradée par le piétinement et le stationnement anarchique ; la qualité des eaux, avec les rejets en mer des stations d'épuration ; le risque incendie, par le non-respect des interdictions de faire ou d'apporter du feu ; le dérangement de la faune par la surfréquentation.. Heureusement, l'implication de tous - actions des propriétaires et gestionnaires et civisme des visiteurs et usagers - permettra de préserver nos patrimoines !

T.T. : Les patrimoines sont encerclés par la ville. Ils sont le terrain de jeu de la plupart des riverains et sont reconnus mondialement. Ils subissent une surfréquentation. Prenons la calanque d'En-Vau : véritable cathédrale à ciel ouvert, elle accueillait 3 000 personnes par jour à une époque. L'escalade impacte également les populations de rapaces qui nichent dans les falaises, ou les genévriers et les pins qui mettent des siècles à développer leurs branches. Il ne faut évidemment pas interdire ces activités mais expliquer les enjeux aux usagers pour préserver ensemble.

Depuis la création du Parc national, quelles actions phares ont été mises en œuvre pour protéger les patrimoines ?

C.P. : Citons la charte des bonnes pratiques de la plongée, l'arrêté sur la pêche de loisir, le programme européen « LIFE Habitats Calanques », le plan de protection des forêts contre l'incendie dans le massif des Calanques, la mise en œuvre de la stratégie scientifique du Parc national, la surveillance et la limitation

des apports polluants en mer, la mise en valeur des franges ville-nature...

T.T. : Faire respecter la réglementation à terre et en mer et la mise en place de quotas de pêche ont été les actions phares mises en œuvre depuis 2012.

On dit que l'on protège ce que l'on aime et que l'on aime ce que l'on connaît. Que vous inspire cette maxime ?

C.P. : On peut connaître un domaine, mais pas ce qui l'entoure. Pourtant ceux-ci sont intimement liés. Un grimpeur des calanques ne connaîtra pas forcément l'avifaune rupestre, un randonneur invétéré ne connaîtra pas forcément la flore protégée et remarquable... C'est le rôle du Parc national de transmettre ces connaissances et d'étudier les compartiments les plus sensibles afin d'appliquer des mesures de gestion adaptées.

T.T. : On a parfois tendance à trop utiliser ce que l'on aime. Les habitants aiment leurs calanques mais n'ont pas conscience de leur fragilité du fait des conditions extrêmes (sol sec, haute température...). Mieux connaître permet de rentrer dans une relation réciproque et bénéfique. ●



La nature à partager

Cœur battant d'une métropole-nature en plein renouveau, le Parc national attire un nombre croissant de visiteurs en quête d'expériences diverses : de la simple balade à la pratique du nautisme, en passant par l'éventail des sports de nature. Cette attractivité constitue un atout pour le territoire mais aussi une faiblesse : piétinement d'une flore fragile, risque d'incendie accru, atteinte au caractère des lieux...

Participer au rayonnement du territoire et le protéger tout à la fois ? Voilà donc l'exercice d'équilibriste qui s'impose ! Heureusement, des solutions existent : proposer un accueil de qualité au public, mieux gérer les flux et surtout insuffler le respect pour le territoire dans l'esprit de tous ses visiteurs.

2012-2017 : le chemin parcouru

Les actions de demain se nourrissent des efforts déployés par le passé... Depuis sa création, le Parc national a mené de nombreuses actions pour sensibiliser ses publics et inscrire les usages dans le cadre du développement durable.

Œuvrer pour un accueil de qualité

Le dispositif éco-gardes a accueilli et sensibilisé depuis 2013 plus de 80.000 visiteurs par an lors en période estivale. Le Parc national a également procédé aux tout premiers travaux d'aménagement pour mieux accueillir le public : pose de panneaux de signalétique prioritaires, aménagement de sentiers, installation de stands d'information dans les offices de tourisme...

Agir avec les pratiquants d'une activité : la charte plongée

Initiée par le Parc national et signée en avril 2016 au terme d'un long travail de concertation, cette première charte d'usage du territoire des calanques a pour but de faire connaître et adopter les bons gestes pour protéger les sites de plongée. A ce jour, plus de 300 plongeurs l'ont signée et se sont engagés publiquement pour la mettre en œuvre.

Eduquer à l'environnement et au développement durable

En 2013, le Parc national réalisait sa première sortie avec des scolaires sur l'archipel du Frioul... 4 ans plus tard il sensibilise plus de 50 classes par an ! Entre interventions de gardes moniteurs en classe et sorties de terrain, les enfants découvrent les richesses du patrimoine et apprennent à les protéger. ●

Cap sur 2021 : les actions phares

La feuille de route 2017-2021 contient un ensemble d'actions qui participera à mieux accueillir les publics. Zoom sur 5 actions phares qui devront être mises en œuvre par le Parc national et ses partenaires.



© Amélie Vassal

1 Aménagement des portes d'entrée du Parc national

Le littoral sud de Marseille, Sormiou et Morgiou, Luminy, la Gardiole, Port-Miou constitue les principales portes d'entrée du Parc national. D'ici 2021, ces espaces devront être aménagés de façon à mieux organiser le stationnement et encourager les accès en mobilité douce (à pied, à vélo, en transports en commun...).

2 Organisation du mouillage

L'organisation du mouillage en mer dans le Parc national des Calanques va être repensée afin de préserver des milieux marins comme l'herbier de posidonie, préserver la qualité des paysages et réduire les conflits d'usages. Cette nouvelle organisation se traduira par une série de réalisations concrètes. Action du Contrat de baie de la Métropole, cette démarche associe les différents usagers de la mer. Elle bénéficie du soutien de l'Agence de l'eau et de l'Etat.

3 Signalétique

Un effort important sera consenti dans les prochains mois pour implanter et entretenir une signalétique claire et harmonisée. Celle-ci permettra aux visiteurs de mieux se repérer mais aussi d'être mieux informés sur les patrimoines et la réglementation du Parc national.

4 Pratique du VTT

Il sera bientôt possible de traverser les Calanques en VTT. Le tracé du chemin sera défini au regard des enjeux de conservation de la biodiversité et en concertation avec l'ensemble des usagers du territoire : les VTTistes, grimpeurs, cyclistes, nageurs...



5 Accueil des visiteurs

Grâce à la commune de Cassis, le Parc national des Calanques va enfin se doter de sa première maison de Parc, destinée à l'accueil, l'information et la sensibilisation des publics. Le Parc national prendra ses quartiers dans un lieu de choix : le Château de Port-Miou !



Interview de Danielle Milon, Maire de Cassis, Vice-Présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence, en charge du développement et du tourisme et présidente de Provence Tourisme.

Madame le Maire, le Parc national des Calanques accueille 2 500 000 visites par an, à terre et en mer. Que vous évoque ce chiffre ?

Les Calanques sont le parc national le plus visité de France. Cela s'explique d'abord par l'attractivité exercée par ses richesses patrimoniales, mais aussi par sa situation périurbaine : plus de 80% de nos visiteurs sont des habitants de la Métropole Aix-Marseille Provence. Le classement en Parc national a également apporté une reconnaissance internationale du territoire, ce qui attire les visiteurs étrangers.

L'enjeu majeur auquel nous devons répondre est la conciliation entre la protection d'un patrimoine naturel d'exception et le développement durable des différents usages.

Quels sont les risques liés à la forte fréquentation du Parc national ?

Les risques d'une forte fréquentation sont nombreux : augmentation du risque incendie en raison de comportements inadaptés, piétinement d'une flore fragile, atteinte à la quiétude et à la magie des lieux, etc... Prenons la calanque d'En-Vau : plus de 700 personnes ont été recensées cet été pour 400 places de serviettes disponibles. Cette surfréquentation marine et terrestre impacte la faune et la flore. C'est pourquoi le Parc national a engagé, dès sa création

une réflexion sur l'organisation de l'accès au public et la maîtrise des activités socio-économiques.

Un risque majeur serait enfin de décevoir les visiteurs eux-mêmes et de ne pas répondre à la promesse d'un espace naturel protégé du fait d'une fréquentation excessive et non-maîtrisée.

En contribuant au plan d'action pluriannuel du Parc national des Calanques, les collectivités, telles que la Ville de Cassis ou la Métropole Aix-Marseille Provence, démontrent une volonté commune d'agir en faveur d'un accueil régulé et mieux géré. Comment réussir cette transition ?

La régulation des visiteurs au sein du Parc national est un enjeu majeur. L'accueil fait d'ailleurs l'objet d'un des trois axes stratégiques du plan d'action 2017-2021. Pour répondre à ce challenge de l'équilibre entre fréquentation et protection, plusieurs actions seront déclinées : amélioration de la signalétique, présence accrue des agents du Parc national, mise en place d'un plan d'accès aux Calanques par des modes de transports doux, schéma de mouillage en mer, organisation et accompagnement de la pratique durable des sports de nature, etc. Ce travail se fait dans la proximité, en associant tous les acteurs du territoire.

Penser et organiser l'offre touristique et

de loisir à l'échelle de la Métropole est aussi une opportunité pour diminuer la pression sur les Calanques. Notre territoire métropolitain regorge d'espaces de nature de grande qualité. Je pense notamment au Parc marin de la Côte Bleue, au Parc naturel régional de la Sainte-Baume, au grand site de la Sainte-Victoire, au massif de l'Etoile... tous ces sites offrent aux visiteurs des expériences aussi uniques que complémentaires à celles recherchées par les visiteurs du Parc national des Calanques.

Le plan d'action pluriannuel vise aussi à faire du Parc national des Calanques une « destination de qualité ». Que recoupe cette notion et quels en sont les enjeux ?

Les Calanques sont déjà une destination de qualité, du fait de leurs paysages grandioses, leur biodiversité remarquable et leur patrimoine culturel caractéristique. L'enjeu est maintenant d'en faire une destination « Parc national », soit une expérience de visite qui engage les visiteurs dans une prise de conscience du caractère exceptionnel des lieux et qui s'accompagne de l'adoption de comportements respectueux de la nature. ●



Tous responsables et solidaires

Le parc national des Calanques, c'est...

- plus de **40 000 personnes résident** dans son cœur et son aire d'adhésion
- Une **30^{aine} de comités d'intérêt de quartier** ou associations de riverains agissant dans ou en bordure immédiate du Parc national.
- **6 quartiers riverains** relevant de la politique de la ville
- **1 721 volontaires** mobilisés en 2017 pour l'opération « Calanques propres », organisée par l'association mer-terre, qui a permis de collecter 132 m³ de déchets.

L'histoire des Calanques est riche des mobilisations citoyennes qui se sont organisées pour protéger le territoire. Cette forte implication, dont on observe les premières traces au XIX^{ème} siècle, a permis la mise en place de mesures de protection successives et a abouti à la création du Parc national des Calanques.

Héritier de cette histoire, le Parc national souhaite d'ici 2021 impliquer un public encore plus large autour des objectifs de préservation des patrimoines et de transition écologique. C'est par la poursuite des dialogues et des coopérations, la création de liens privilégiés avec les habitants, les visiteurs, les collectivités, les acteurs économiques que le Parc national des Calanques entend atteindre cet objectif.

2012-2017 : le chemin parcouru

Les actions de demain se nourrissent des efforts déployés par le passé... Depuis sa création en 2012, le Parc national des Calanques a multiplié les initiatives pour impliquer le plus grand nombre dans la vie du territoire. Retour sur quelques réalisations marquantes.

Encourager la participation citoyenne

Le Parc national initie et soutient des opérations qui permettent aux citoyens de s'impliquer dans la protection des patrimoines, telles que « Des espèces qui comptent » ou « Calanques propres ». Il met à disposition du personnel et du matériel, contribue à la promotion et au rayonnement de l'événement, etc.

Favoriser la cohésion sociale

Le Parc national a tissé de nombreux liens avec les habitants de la métropole, en particulier ceux des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Par exemple, les habitants de la Cayolle ont bénéficié de la démarche : organisation de sorties rando-escalade réservées aux habitants, recrutement d'un éco-garde issu du quartier, organisation d'une exposition avec le CIQ dans la galerie Leclerc de Sormiou...

Déployer la marque « Esprit parc national »

Les parcs nationaux de France ont élaboré, dès 2013, la marque « Esprit parc national » pour valoriser les produits et services imaginés par des hommes et des femmes engagés dans la préservation et la promotion des territoires d'exception que sont les parcs nationaux. Quatorze prestations ont ainsi été labellisées sur le territoire du Parc national des Calanques.



Cap sur 2021 : les actions phares

La feuille de route 2017-2021 contient un ensemble d'actions qui participera à renforcer l'implication des citoyens. Zoom sur les actions phares à suivre de près !



1

L'insertion

Plusieurs chantiers d'insertion vont se développer sur le territoire du Parc national des Calanques. Ils viseront à restaurer le patrimoine bâti et d'entretenir les espaces naturels. Ces initiatives permettront à des personnes éloignées de l'emploi d'accéder à une activité et de se former, tout en participant à la protection des patrimoines du Parc national.

2

Réseau d'ambassadeurs

Un réseau « d'ambassadeurs du Parc national » sera mis en place. Ces ambassadeurs seront sélectionnés parmi des personnes reconnues pour leur engagement en faveur du Parc national des Calanques : acteurs économiques, habitants, associatifs, etc. Leur mission ? Partager leur engagement et leur passion pour le territoire auprès du plus grand nombre.

3

Transition écologique

Un appel à idées sera lancé sur le thème de la transition écologique. Il permettra de soutenir financièrement des projets locaux portés par des habitants et associations participant au recyclage des déchets, la réduction des consommations d'énergie, mobilité, etc.



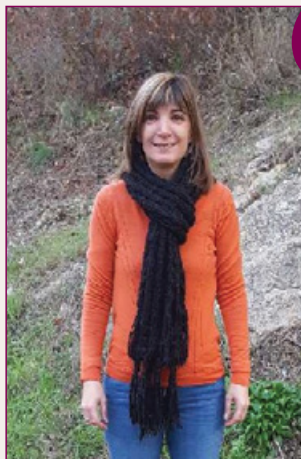
4

Une appli citoyenne !

Le Parc national des Calanques aura bientôt son application smartphone pour rendre le citoyen acteur de l'aire protégée ! Gratuite, elle permettra au public d'accéder à toutes les informations utiles à leur visite et de proposer des actions et des projets pour améliorer la vie du Parc national des Calanques.



AXE



Stéphanie Canneddu



Djamal Boukhenifra

Interview croisée : la parole est aux habitants et aux professionnels !

Présidente du CIQ de la Barasse, Stéphanie Canneddu est la porte parole de son quartier, situé à l'entrée du Parc national. Djamal Boukhenifra est premier prud'homme des pêcheurs de Cassis : il représente la communauté des pêcheurs professionnels.

La création du Parc national en 2012 a suscité de l'appréhension chez certains habitants et professionnels, qui ont craint la mise en place de contraintes. Qu'en est-il aujourd'hui, 5 ans plus tard ?

Stéphanie Canneddu : Les habitants de La Barasse sont au courant de l'existence du Parc national des Calanques. Ils n'ont vu aucune contrainte arriver, mais est-ce qu'il y en aura à plus ou moins long terme ? C'est une question qu'ils se posent. Ils ressentent en tout cas la volonté du Parc national d'associer les acteurs du territoire (associations, CIQ, habitants...) à la gestion du territoire.

Djamal Boukhenifra : Les zones de non-pêche et les réserves n'emballaient pas tout le monde au départ. Elles représentaient plus l'arrêt de certaines habitudes qui existaient sur le territoire depuis 50-60 ans. Mais je pense que ce qui a été fait est bien. Les marcheurs et les plongeurs sont contents ; ils retrouvent de gros poissons à Riou, comme le chapon ou le tambour.

L'installation du Parc national a-t-elle permis aux habitants de s'impliquer davantage dans la protection des patrimoines ?

S.C. : En ce qui concerne les quads et les motocross, oui. Les habitants appellent

souvent des agents du Parc national pour les prévenir de ces activités motrices et, ainsi, préserver la tranquillité, la beauté et la richesse du territoire.

D. B. : Bien sûr. Nous utilisons par exemple des filets de pêche plus courts, qui capturent moins de prises, et sensibilisons le public aux enjeux du Parc national en effectuant des visites des calanques. Nous informons également les nouvelles générations de pêcheurs qu'il faut laisser les rascasses et les chapons se reposer en hiver, pour en retrouver mi-avril à l'époque de la bouillabaisse.

Sur certains dossiers, les habitants semblent impatients de voir la mise en place d'actions concrètes. Comment le Parc peut-il y répondre selon vous ?

S.C. : Il pourrait mettre en place des poubelles pour les individus pollueurs, qui seraient ramassées régulièrement, ainsi que des parkings pour permettre aux gens de se garer, notamment à l'entrée située près des fours à chaux de la Barasse. Il pourrait également instaurer un jour de quiétude pour les marcheurs et les grimpeurs comme il est imposé aux chasseurs.

D. B. : En informant. Beaucoup de personnes ignorent encore ce qu'est le Parc national des Calanques, quels

enjeux de préservation pèsent sur lui, quelle utilité ont certaines balises en mer... Il faudrait maximiser la présence du Parc national à terre et en mer et expliquer l'intérêt des zones de non-prélèvement aux loueurs de bateaux pour qu'ils prennent conscience des effets de la forte fréquentation, de la surpêche et des déchets rejetés en mer.

Est-ce que la relation entre le Parc national des Calanques et les habitants doit évoluer ? Dans quel sens dans ce cas ?

S.C. : Il faudrait adresser aux habitants, par mail ou par courrier, une lettre spécifiant les enjeux de préservation liés à leur environnement : les collines ou la mer. Il serait également intéressant de positionner plus d'agents assermentés dans les calanques pour surveiller les activités de motocross et de quad. Enfin, il serait intéressant de travailler avec la Confédération générale des CIQ, les Fédérations et les associations de protection de l'environnement.

D. B. : Oui. Il faut trouver un juste équilibre entre la préservation des patrimoines et la prise en compte des habitudes et besoins des habitants sinon ils ne s'impliqueront pas dans la vie du territoire. Le Parc national pourrait par exemple engager des personnes sans emploi pour nettoyer les calanques. » •

LIFE habitats Calanques », un projet en faveur des habitats naturels littoraux



Les habitats naturels du bord de mer des Calanques sont d'une grande richesse. Les espèces végétales qui les composent se sont adaptées à des conditions de vie extrêmes (vent, aridité, salinité). Ces bijoux d'évolution sont aujourd'hui aussi rares que menacés. Pour les protéger, le Parc national des Calanques accueille depuis l'été 2017 son premier programme européen intitulé « LIFE habitats Calanques ».

Qu'est-ce que le programme « LIFE Habitats Calanques » ?

Depuis 1992, LIFE est l'instrument financier par lequel la Commission européenne cofinance des projets en faveur de l'environnement. Le programme « LIFE habitats Calanques » découle du travail collaboratif entre le Parc national des Calanques et les acteurs du territoire, notamment l'Agence régionale pour l'environnement et d'écodéveloppement PACA. Programmé sur cinq ans et demi (de juillet 2017 à décembre 2022), il est doté d'un budget de 3.8 millions d'euros dont 60% est

financé par la Commission européenne.

« Life Habitats Calanques », un projet ambitieux en faveur de la phrygane

Le programme « LIFE Habitats Calanques » envisage diverses actions pour restaurer et préserver habitats littoraux. Il prévoit d'identifier et de protéger les zones propices à la recolonisation naturelle, de canaliser la fréquentation du public sur des sentiers balisés, d'éradiquer les espèces végétales exotiques envahissantes, comme l'Agave d'Amérique ou la Griffes de sorcière, qui prolifèrent au détriment des espèces locales, mais aussi de réintroduire et renforcer les populations d'Astragale de Marseille et de Plantain subulé, deux espèces structurantes de la phrygane.

Zoom sur la phrygane, un habitat exceptionnel du Parc national

La phrygane littorale est un habitat naturel des côtes rocheuses, que l'on peut observer

dans 4 pays seulement : la France, l'Espagne, le Portugal et l'Italie. On la retrouve dans le Parc national des Calanques, sur une bande littorale d'environ 100 m de large répartie sur près de 10 km de trait de côte.

Elle se caractérise essentiellement par la présence d'espèces végétales tolérantes au sel, qui se développent très lentement et prennent la forme de coussinets, tels l'Astragale de Marseille, le Plantain subulé et la Thymélée tartonraire. Soumise à de fortes pressions, elle nécessite la mise en œuvre de mesures de protection spécifiques. ●

🌍 La région floristique du pourtour méditerranéen représente

10 % de la biodiversité végétale mondiale

alors qu'elle ne constitue qu'1,6 % de la surface terrestre.

Le saviez-vous ?



Rébus sur la Phrygane

Grâce aux codes, découvre quelles espèces incroyables vivent dans la phrygane ! Chaque symbole correspond à une lettre. Pour t'aider, rends-toi à la page 13.

- A 
- E 
- M 
- N 
- R 
- S 
- T 

     G  L 
D      ILL 

Grâce à ma forme de coussin ainsi qu'à mes petites feuilles poilues, je résiste au vent et perds peu d'eau. Mon petit nom marseillais : « coussin de belle-mère ».

PL     I   UBUL 

Aussi appelé Plantain à feuilles en alène, je mesure entre 5 et 20 cm de haut et possède des feuilles de 1 à 2 mm de largeur.

 HY   L  
    O    I  

Mes feuilles sont blanchâtres, mes fleurs sont jaunes. Protégée sur l'ensemble du territoire français, on m'appelle également Passerine tartonraire.

1 : Astragale de Marseille ; 2 : Plantain subulé ; 3 : Thymélée tartonraire.

Quelle est cette plante ?

Relie les trois dessins aux bons noms de plantes.



. 1



. 2



. 3

. a Le plantain subulé

. b L'astragale de Marseille

. c La thymélée tartonraire

1 - C La thymélée tartonraire ; 2 - A Le plantain subulé ; 3 - B L'astragale de Marseille

Le Coin Des Bulles



UN DANGER QUETTE LES HABITANTS DE LA PHRYGANE





“Life Habitats Calanques”, c’est parti !



Depuis le 1^{er} juillet 2017, le Parc national des Calanques accueille son premier programme européen ! Doté de 3.8 millions d’euros “Life Habitats Calanques” va permettre de développer dans les cinq prochaines un plan d’actions pour sauver la flore littorale des Calanques ; trésor de biodiversité méconnu et hautement menacé.

Une baleine sauvée dans le port de Cassis



Une baleine à bec de Cuvier s’est égarée, jeudi 11 janvier 2018, dans le port de Cassis. L’animal a pu être raccompagné vers le large grâce à l’action coordonnée des sapeurs pompiers, du GECEM et des agents du Parc national des Calanques. ●

Une aire marine éducative au Mugel



Deux classes ciotadennes se sont engagées dans un projet d’aire marine éducative au Mugel. Accompagnés par les agents du Parc national, les élèves vont apprendre à connaître le site : sa faune, sa flore, les usagers qui le fréquentent et vont pouvoir faire des propositions d’action comme des petits gestionnaires d’espaces naturels. ●

Une charte qui met la pêche !



Une charte pour une pêche de loisir durable a été signée le 15 novembre 2017 par 14 organisations représentatives de la pêche de loisir. Les signataires s’engagent entre eux et devant le public à tenir huit engagements communs et à poursuivre une série d’objectifs pour les cinq prochaines années. ●

Hervé Béguin nous a quitté

Natif du quartier des Baumettes, Hervé Béguin nous a quitté le 19 novembre 2017. Hervé avait rejoint l’équipe du Parc national des Calanques en juin 2016 en tant que chargé de mission « Maîtrise d’ouvrage et travaux ». Ses collègues et partenaires retiendront l’énergie qu’il déployait dans ses missions, ainsi que son caractère bienveillant envers chacun. Fin connaisseur du territoire, Hervé a notamment permis d’engager les travaux de restauration du Sémaphore de Callelongue. ●



Des récifs artificiels pour restaurer des fonds dégradés

36 récifs artificiels pour redonner vie aux fonds dégradés de la Calanque de Cortiou, c’est le pari du projet Rexcor dont les travaux d’immersion ont débuté cet automne. Ce projet répond aux engagements inscrits dans la charte du Parc national en matière de restauration écologique. ●



Pour être informés des actualités du Parc national, restez connectés !